

Entretien avec Bernard Gaillard

Depuis une quinzaine d'années, les medias font la une avec la violence scolaire ; n'est ce pas excessif ? y a-t-il des enquêtes chiffrées ?

BG : Dans les établissements scolaires comme dans les quartiers, il existe un contexte réel de violence. Dans une enquête que nous avons menée sur 300 élèves, 1/3 d'entre eux disent avoir frappé d'autres élèves, 40% avoir été violents au collège, 16% avoir été victimes d'autres élèves, 14% avoir peur d'aller au collège pour ces raisons. Il faut tenir compte de cette violence au quotidien et la travailler. La médiation par les pairs est une très bonne réponse.

Justement comment expliquer cet enthousiasme des enfants et des adolescents pour la médiation et cette justification des médiateurs expliquant qu'ils veulent aider les autres pour s'aider eux-mêmes ?

BG : Les motivations des jeunes médiateurs sont plurielles et d'au moins trois ordres : vocationnel, opératoire et identitaire. Vocationnel : les jeunes expriment de manière très forte le bénéfice tiré de cet « apprentissage vocationnel » car ce qu'ils souhaitent c'est bien aider les autres, apprendre à communiquer, s'engager dans une vie sociale et prendre une responsabilité. Opératoire : parce qu'il y a des choses que les médiateurs doivent commencer, engager et terminer. Enfin identitaire : parce que ce choix va positionner les médiateurs dans ce groupe d'adolescents, parmi les pairs et face aux parents et aux enseignants, et les montrer de façon très positive. Dans leurs actions de médiations ils vont aussi résoudre leurs propres difficultés personnelles liées à leur construction identitaire.

Mais qu'est ce qui intéresse tant les jeunes dans la formation puis l'exercice de la médiation ?

BG : Notre enquête révèle plusieurs centres d'intérêt. Il y a chez ces jeunes une grosse demande de compréhension des phénomènes violents, de la façon dont les situations violentes se construisent avant, pendant et après ainsi que des caractéristiques des auteurs d'agression et des victimes. Ils recherchent aussi un ensemble de savoirs particuliers, une meilleure connaissance d'eux même et des autres, ainsi que les techniques de la médiation, savoirs qu'ils ne reçoivent pas par ailleurs. A travers les témoignages des médiateurs on comprend qu'ils apprécient de favoriser une action de réparation, différente des actions caritatives, pour contribuer à instaurer la paix. En rendant concrètes les valeurs de tolérance et de respect des différences, ils améliorent le cadre de vie de leur établissement. En ce sens, chez les médiateurs, c'est une véritable formation à la citoyenneté et à la relation humaine qui fait donc bien partie de la fonction éducative dans le champ scolaire.

G.M : On parle moins de l'intérêt de la médiation pour les médiés.

B.G : Il se situe à quatre niveaux : c'est un travail sur les malentendus d'une relation. Il s'agit de récapituler l'histoire de la relation qui a conduit au passage à l'acte ; C'est aussi un travail sur la compréhension des codes et des règlements collectifs, une formation à la compréhension des sanctions qui permet d'aller contre le sentiment d'injustice ; c'est également un travail sur soi même, c'est une éducation à la maîtrise pulsionnelle en apprenant à différer une réponse ; enfin c'est un travail sur la responsabilité et le responsabilisation autant de l'adolescent que de l'adulte. La médiation permet au médié de se reconnaître comme auteur d'un passage à l'acte mais aussi un acteur d'une réponse ; elle l'aide à assumer les accords de résolution et à éviter la récurrence. Ainsi c'est un merveilleux travail sur la responsabilité et sur le psychisme de la personne puisqu'il faut accepter de différer une réponse, accepter l'intromission d'un tiers, accepter de changer de visée avec l'accord partagé et l'évitement de la vengeance et enfin accepter de se frustrer en laissant une partie de ses propres revendications ou de ses émotions.

GM : Vous déplorez souvent l'absence de l'enseignement du droit et du rapport au droit dans des établissements scolaires.

B.G : Oui je regrette qu'il faille attendre le lycée pour une première formation au droit alors que c'est indispensable. Il n'y a pas de liberté sans droit ; pour qu'il y ait liberté, il faut d'abord connaître le droit, et on ne peut que créer des sentiments d'injustice quand on ne connaît pas le droit ; il y a une longue formation à organiser depuis l'école élémentaire. Savez vous que plus d'un tiers des élèves estiment injustes les sanctions qui sont prises à leur encontre ? Ce sentiment d'injustice ne peut être que néfaste dans la poursuite de l'enseignement car il laisse penser que les adultes commettent des abus (en tout cas c'est ainsi que les adolescents le vivent) et risque de produire des actes délinquants plus graves. Mais attention la médiation par les pairs ne doit pas empêcher que le droit passe. Elle s'adresse exclusivement aux situations de violence au quotidien qui sont les plus nombreuses et se répètent.

GM : Comment expliquer les difficultés à la mise en place de la médiation dans un établissement ?

B.G : Les adultes ont de grandes attentes par rapport à la médiation et les objections sont bien compréhensibles ; elles sont à prendre en compte car elles participent de tout lieu de formation et de tout lieu où il y a des phénomènes conflictuels. Ces objections peuvent porter sur les moyens, le temps, le financement... Ces discussions sont très riches car elles inscrivent la médiation dans un dispositif institutionnel. La méfiance des enseignants, des élèves ou des parents est bien normale mais elle va se transformer petit à petit face à la

mobilisation d'une équipe ou d'un groupe d'élèves porteurs ; cette méfiance va devenir motrice et mobiliser toute la communauté éducative, y compris certains parents. Les réticences concernant les moyens sont à rapprocher des réticences d'ordre professionnel et mobilisent l'équipe autour de questions essentielles : l'enseignant est-il un éducateur ?